

Assises 2023 : Nouvelles normes de déontologie

Quels apports et quelles conséquences en pratique ?

Nouveau Assises 2023

Millésime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0069.23

Après plus de deux ans de travail de la Commission mixte paritaire, deux normes de déontologie ont été publiées en mars 2023. Quelles sont les apports de ces nouvelles normes ? La présentation de ces nouveaux textes et des outils développés par la commission d'éthique professionnel vous permettra de mesurer les changements et les modifications à apporter à votre exercice professionnel.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC

Objectifs professionnels

Cette formation vous permettra de :

- Maîtriser les nouvelles normes de déontologie
- Acquérir une connaissance pratique des outils à votre disposition
- Mesurer les conséquences des nouvelles normes sur l'acceptation des missions
- Prendre connaissance des autres sujets d'actualité en matière de déontologie

Questions traitées

La formation s'articule autour des questions suivantes :

- Quelles sont les dispositions des normes de déontologie homologuées en mars 2023 ? Qu'est-ce que ces nouvelles normes changent ? Quels sont les points de vigilance ?
- Comment ces normes impactent-elles les différents champs d'intervention du commissaire aux comptes ?
- Comment mettre en œuvre l'approche risques-sauvegardes en pratique ?
- Quelles sont les conséquences sur l'acceptation des missions et prestations ? Quels sont les outils disponibles pour faciliter l'analyse
- Quelles sont les points de vigilance pour le commissaire aux comptes au regard de l'évolution de la doctrine et des textes en matière déontologique ?

Bénéfices pour les participants

En tant que commissaires aux comptes, la mise à jour de vos connaissances et de celles de vos collaborateurs sur l'actualité déontologique, et plus particulièrement sur la doctrine de la CNCC, vous permettra notamment :

- D'anticiper les conséquences sur l'organisation de vos missions des nouveautés en matière d'éthique et de déontologie
- De sécuriser l'exercice de vos missions, grâce à la maîtrise de la doctrine professionnelle
- D'organiser vos missions avec une meilleure efficacité

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la formation dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : la formation sera dispensée par des commissaires aux comptes membres de la Commission d'éthique professionnelle de la CNCC. Ils sont reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires